



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000893

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et cultures étrangères

Présentation de la mention

La licence Langues et cultures étrangères (LCE) s'articule autour de deux grands axes : d'une part, l'étude approfondie d'une ou de plusieurs langues étrangères (enseignements de grammaire, linguistique, expression orale et traduction), d'autre part, la connaissance des sphères culturelles associées à ces langues (littératures et civilisations). À l'Université de Poitiers, trois spécialités sont proposées : Anglais, Espagnol et Langues, traduction et médiation interculturelle. En troisième année, les étudiants de la spécialité Langues, traduction et médiation interculturelle peuvent choisir une spécialisation en allemand, chinois, italien ou portugais.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	238
Nombre d'inscrits en L2	168
Nombre d'inscrits en L3	141
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	36 %
% d'insertion professionnelle	11 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'architecture de la formation respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive : nombreux en première et deuxième année, les enseignements d'ouverture et les enseignements transversaux laissent place en troisième année à plusieurs parcours de spécialisation. L'étudiant peut choisir d'approfondir ses compétences disciplinaires, se former en français langue étrangère ou choisir un parcours pré-professionnalisant (Métiers de l'enseignement ou Langues, traduction et médiation interculturelle). Cette diversité des parcours proposés atteste une prise en compte réelle des besoins des étudiants et une volonté de modernisation des enseignements.



On note, par ailleurs, une réflexion approfondie sur les compétences disciplinaires et transversales visées ainsi que sur le suivi et l'encadrement des étudiants : les cours magistraux sont très minoritaires par rapport aux travaux dirigés et le contrôle continu est privilégié pour permettre un suivi pédagogique précis et, le cas échéant, une remise à niveau sous forme de tutorat.

Pourtant fondamentale dans une mention telle que la licence LCE, la mobilité internationale est très peu évoquée dans le dossier. Il est seulement indiqué que les étudiants ont la « possibilité » de passer un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre du programme d'échanges Erasmus/Socrates. Aucune information n'est cependant fournie sur les conventions dont dispose l'Université ni sur le nombre d'étudiants de LCE bénéficiant de ces échanges. On peut s'étonner, par ailleurs, que l'assistantat soit présenté comme un « stage à l'étranger » alors qu'il n'est pas intégré à la formation.

- Point fort :
 - Les points forts de cette mention sont la diversité des parcours proposés, la réflexion sur les compétences visées et la préoccupation pour l'encadrement des étudiants.
- Point faible :
 - Les informations concernant la mobilité des étudiants sont très insuffisantes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une politique active en faveur de la mobilité internationale serait souhaitable.